



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'UPMM **du 11 mars 2022 à Jambes**

Présents : Charly Beuken, Pol Gillet, Gabriel Deramaix, Michel De Vlaminck, Alain Dantine, Jean-François Fauconnier, Dominique Olbrechts, Luc Degimbe, Laurent Vancayzeele, Pierre Dewit, Arnaud Dewez, Guy Fosseprez, Marianne Cauderlier, Markus Rossignol

Excusés : Fred Jérôme, Chantal Scohy, Inge Verbrugge, Florence Duval, Jean-Pol Morisot, Patrick Kienen

L'assemblée peut statuer valablement.

1. Mot d'accueil du Président

Le Président de l'UPMM salue l'assemblée des membres qui ont répondu présent. Merci à vous les moniteurs de vous intéresser à la gestion de votre Union Professionnelle ! Malgré deux années grandement perturbées par le virus Covid-19, bien des choses ont encore bougé dans le bon sens. Je dirais même que nous sortons encore plus fort de cette crise ! Je ne manquerai pas de vous les commenter d'ici quelques instants dans mon rapport. Avant de reprendre la parole, je propose de passer aux premiers points officiels de l'AG, l'approbation du dernier PV et de l'ordre du jour.

2. Approbation du PV de l'AG du 05 mars 2021

>> Approuvé à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

>> Approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Comme il y a un an, je vous tiendrai le même langage : Vous avez devant vous un capitaine d'équipe très fier de ses joueurs, de ses membres du conseil d'administration et de l'excellent bilan 2021.

Je suis particulièrement heureux que la campagne de publicité en faveur de nos formations, le visuel du site et de notre page facebook puissent toucher toujours plus de monde, plus de moniteurs et de membres potentiels.

Chaque semaine qui passe nous voit recevoir un coup de fil, un mail d'une personne intéressée par nos activités. De nouveaux moniteurs en Escalade, en grimpe d'arbre encadrée se sont aussi affiliés chez nous afin d'être couverts par une RC Pro digne de ce nom quand ils encadrent sur falaise en Belgique et à l'étranger. Nous étudions l'accueil des moniteurs en parcours d'aventure/cordes de l'Union Professionnelle des Sports d'Aventure (UPSA) dûment formés et titulaires d'un brevet reconnu par le CGT.

Les formations rando continuent en étroite collaboration et pour le CAB.

Michel, notre responsable Formations, abordera ce point d'ici peu.

Il est à noter que les stagiaires Rando doivent à présent s'affilier/être assurés au et par le CAB. L'UPMM les couvrira par la suite en tant que moniteur breveté dès qu'ils en feront la demande, soit avant d'encadrer comme professionnel.

Bravo et Merci à mes amis administrateurs ici présents pour leur implication sans faille dans ce processus de formation et pour la gestion courante de l'UPMM asbl.

Merci aussi aux chargés de cours qui ont accepté de transmettre une partie de leur savoir et remerciements pour leur souplesse, désormais légendaire, afin de se libérer dans les rares créneaux encore disponibles !

Bonne saison sportive 2022 à tous !

>> **Le vote est proposé pour valider le Rapport du Président**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve ce Rapport du Président

5. Présentation par Pol Gillet, secrétaire, du nombre de membres affiliés à l'UPMM

51 membres, nombre stable à cette époque de l'année (d'autres anciens membres ne manqueront pas de verser leur cotisation à l'approche de leurs activités encadrées)

6. Présentation des comptes 2021 et le budget 2022 par le trésorier Gabriel DERAMAIX

(Cfr Annexe A)

Les documents présentés : résultats et bilans ont été supervisés et « validés », dans leur forme et contenu par une comptable diplômée.

En pièces jointes, les 2 documents : Compte de résultats 2021 et Bilan 2021.

A remarquer, lors de la bascule de la gestion des formations rando au CAB, une convention a été signée entre les deux parties. Toutes les sommes engendrées ces trois dernières années en vue des formations (PAF probatoires, minervaux, ...) diminuées des frais réels engendrés par la location des salles, défraiement des chargés de cours etc. ont été reversées aux CAB. A partir de Nov 2021, c'est le CAB qui s'occupe de cet aspect financier. Nos finances UPMM sont donc à nouveau au beau fixe.

Luc Degimbe, notre vérificateur aux comptes, a effectué cet après-midi divers contrôles coup de sonde dans la comptabilité et va nous faire rapport.

Luc Degimbe : « Les contrôles que j'ai effectués ce vendredi 11 mars PM n'ont décelé aucune anomalie et n'ont donné lieu à aucune remarque. Je félicite le trésorier pour son travail de gestion. »

>> **Le Vote est proposé pour valider la présentation des comptes** >> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve les comptes d'exploitation de l'exercice 2021 et le bilan au 31.12.2021. Elle approuve la proposition de budget 2022.

Elle donne décharge aux administrateurs et au trésorier.

7. Défraiement des postes à responsabilité au sein du CA UPMM asbl

Comme annoncé et voté en 2020, un forfait annuel de 350,00 € a été versé aux membres actifs du CA en compensation des heures passées derrière leur ordi et au Tf. Ont été rétribués de cette façon, le responsable des formations, le secrétaire, le trésorier et le président. Le CA propose de prolonger ce système pour ces administrateurs en augmentant ce **forfait à 500,00 €**.

La mesure des remboursements des frais kilométriques afin d'assister aux réunions officielles du CA pour les administrateurs (une rentrée de déclaration de créance pour les trajets A/R au tarif de **0.38 €/Km** ou un forfait A+R train si > 40 €) est réactivée au vu de l'équilibre budgétaire actuel.

>> **Le Vote est proposé pour valider cette approche budgétaire**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve cette vision budgétaire

8. Présentation des Formations 2021/2022 par Michel De Vlaminck, notre responsable Formations

43 personnes étaient inscrites au dernier probatoire **Rando Init** en septembre 2021. 39 ont réussi, 29 ont commencé leur formation en février.

13 stagiaires **rando Educ** ont débuté leur formation, 16 autres déjà MS Educ « été 2021 » terminent leur partie **Educ Hiver** d'ici quelques semaines.

Le prochain probatoire Rando Init aura lieu le samedi 17 septembre.

Le prochain probatoire Rando Educ aura lieu le samedi 24 octobre.

Alain, notre Président, est le titulaire de formation Init pour cette session 2022. Cette charge de titulariat devrait être reprise dès l'automne 2022 par Jean-François Fauconnier.

Michel, notre Responsable Formation, est le titulaire de formation Educ pour cette session 2022. Nous sommes en pourparlers avec quelques moniteurs pour trouver le remplaçant de Michel dès l'automne 2022 ainsi que pour trouver deux autres titulaires Init et Educ en vue des chevauchements de sessions annoncés. De nouvelles compétences ont été décelées chez nos futurs lauréats Educ Hiver, nous comptons bien les utiliser en les suggérant au CAB comme nouveau chargés de cours. Tout changement dans les titulaires, chargés de cours doit en effet être pris de commun accord entre la responsable formation du CAB et le nôtre, en la personne de Michel. Le CAB avalise ce choix.

9. Recyclage

Il est demandé à tous nos moniteurs membres UPMM de vérifier la date de validité de leur brevet/carte Pro française et de solliciter à temps et à heure la mise sur pied d'un recyclage. La validité de leur formation, du dernier recyclage étant habituellement fixée à 6 ans, leur carte Pro française expire, elle, après 5 ans. L'UPMM comme par le passé, organisera ce recyclage en accord avec les régulations internationales.

Pour activer un recyclage « économiquement supportable », le quota d'inscrits est fixé à minimum 8 participants. Les dates projetées sont les **9, 10 et 11 décembre 2022**.

10. Changement au sein du CA UPMM asbl

Dans toute organisation, il est de bon ton de renouveler le Staff, tout du moins, d'offrir la possibilité à tous les désireux de s'investir dans la gestion courante de son asbl.

La Loi d'ailleurs, nous y oblige, les mandats de nos administrateurs arrivent à échéance tous les quatre ans.

En 2021, nous avons confirmé Charly BEUKEN, Alain DANTINNE, Gabriel DERAMAIX, Inge VERBRUGGHE, Pol GILLET.

Fred JEROME nous a remis sa démission en tant qu'administrateur, il reste néanmoins dispo-

nible comme maître de stage.

Le CA a lancé un appel à toutes les bonnes volontés qui, à l'avenir, voudraient s'investir dans la gestion courante de notre asbl et/ou dans telle ou telle fonction touchant les formations. Nous réitérons ce besoin. Nous sommes en effet HUIT administrateurs mais nous pouvons en accueillir d'autres ! La Loi nous y autorise. Le CA a d'ailleurs validé le passage à un CA composé de NEUF administrateurs pouvant être renforcés d'invités « experts » dans leur discipline.

Nul n'étant éternel ni irremplaçable, il serait bon, pour l'UPMM, de déceler de nouvelles vocations dans toutes les rubriques, toutes les spécialités, administratives, opérationnelles en salle de cours et sur le terrain.

L'équipe actuelle est hyper-motivée mais souhaiterait transmettre à moyen terme le feu sacré à de nouveaux moniteurs Educateur voire, Initiateur, afin de travailler de concert les prochaines années, et perpétuer ainsi le savoir-faire, le Know How ! Petite précision concernant notre mode de fonctionnement, des élections sont tenues pour choisir un membre du CA et non pour une fonction bien précise.

11. Divers

UIMLA

Pour les AMM, notre « échelon supérieur », le BEx UIMLA a restauré la confiance en l'institution. Avec une nouvelle énergie, il a mis sur pied les groupes de travail (GpTvl) souhaités par l'assemblée générale UIMLA, composée par 21 pays dont la Belgique.

UIMLA est devenu membre observateur auprès de ICAR (International Commission for Alpine Rescue)

UIMLA a obtenu de Mountain Safety Info (MSi) le droit en 2021 et 2022 de profiter de sa masse d'infos/photos/PwP concernant les dangers avalanches et comment s'en prémunir, intervenir en cas de, premiers soins etc. Notre cellule formation a donc la main pour peaufiner ses cours et recyclages. Nos membres reçoivent d'ailleurs, de temps en temps, un lien afin de pouvoir assister à une heure de « révision » de telle ou telle technique approuvée par MSi.

La dernière AGA UIMLA de novembre en Croatie ayant dû être supprimée pour cause de Covid, elle devrait donc s'y tenir cette année-ci ! Nous sommes revenus à un système de vote UN pays (une association) = UN vote. Post AG, la France, ayant du mal à digérer cela, a fait savoir qu'elle passait dans un premier temps de 2200 affiliés à 500 en attendant le résultat d'un référendum interne au SNAM sur « qui est intéressé par être IML » ! Le budget UIMLA ainsi raboté vient de passer de 8,5 à 12 €/IML). En sus de cela, la cotisation fixe UIMLA par nation s'élève à 250 €. **Avec nos comptes en équilibre, il est décidé de ne pas augmenter la cotisation UPMM annuelle pour nos membres en 2022 (reste à 140,00 EUR).**

Colloque « Vers un tourisme bienveillant »

Gabriel et Chantal représenteront l'UPMM à cette journée d'échanges et de présentation organisée par Wallonie Tourisme à Trois-Ponts ce lundi 14 mars. Ils nous feront bien-sûr un retour post-réunion.

Comité des guides touristiques au CGT (Commissariat au Tourisme)

Alain représente l'UPMM en tant que membre suppléant au sein de ce comité. Lors de la dernière réunion visio de ce comité, en présence d'une représentante de Mme la Ministre, Alain a suggéré la diffusion par le CGT auprès de chaque OT, SI, MT d'une liste avec tous les guides brevetés et autres moniteurs susceptibles d'encadrer telle ou telle activité de rando, balade, grimpe, visite de site, etc. Cette liste, éditée avec l'aide des fédérations, unions professionnelles etc. reprendrait la liste des moniteurs/guides brevetés/accrédités et désireux d'apparaître sur ce listing à destination de ces bureaux d'information et du public en général. L'idée a été appréciée, semble vouloir prendre forme, à suivre...

Une volonté de vous satisfaire !

Un sondage vient de vous être envoyé via Mailchimp afin de sonder votre degré de satisfaction en l'UPMM, connaître ce qui vous satisfait, ce qui pourrait encore améliorer le service que vous attendez de votre union professionnelle. Nous attendons réellement beaucoup de ce nouveau coup de sonde, certainement de la part de nos membres moniteurs revêtus de brevets en escalade, alpinisme, grimpe d'arbre, ... Vous avez la parole !
Nous évaluerons vos retours lors d'une journée « mise au vert » de votre CA préféré planifiée le mardi 26 avril à Marche !

Journées info, révision, formation continuée...

En réponse aux nombreuses demandes via notre site, le CA étudiera la mise sur pied de journées info à destination des membres UPMM, des moniteurs extérieurs à notre Union et aux autres citoyens intéressés. (Orientation, GPS, sécurité en progression estivale ou hivernale...)

Demande de l'Union Professionnelle des Sports d'Aventure (UPSA) de devenir membre UPMM

L'UPSA demande que nous étudions la possibilité de pouvoir affilier ses membres en possession d'un brevet validé par le CGT/WANT dans une nouvelle catégorie de moniteurs « Opérateur en Parcours Acrobatique en Hauteur » (OPAH) (pour rappel : Death Ride, piste de cordes, pont de singe, rappel, ...). Une réunion devrait se tenir dans les prochains jours pour les modalités d'exécution (obtention du brevet CGT ad hoc, accès à leur monographie de cours, conditions d'accès, de réussite,...) Nos statuts prévoient déjà cette catégorie de moniteurs, la caisse d'assurance ARENA devrait donc être avertie de l'accueil de la nouvelle catégorie de moniteurs.

L'AG réunie mandate le CA pour continuer d'explorer cette piste.

Petit mot sur notre shop et notre possibilité de location de Kit DVA et radio VHF, sets de Walkies-Talkies

Petit rappel, l'UPMM a investi dans **7 kits DVA que nous pouvons vous louer pour vos sorties** (Pelle, sonde, DVA) pour la modique somme de 10 € / kit / jour effectif en montagne. L'UPMM vient d'acquérir **deux sets de Walkies-Talkies Motorola** (tarif : 05 €/jour) et **une radio VHF ICom IC-F1100DS** pour appeler les secours en montagne avec abonnement annuel Réseau Grandes Alpes (tarif :20 €/jour + caution 500 €) POC : Dominique via contact@upmm.be et dominique.olbrechts@skynet.be

Prendre contact pour connaître disponibilité du matos et convenir des modalités d'enlèvement au domicile de Dominique (qui se charge d'ailleurs de la mise à jour des fréquences DVA pour l'UPMM). Il va de soi que le moniteur ayant réservé les kits s'en porte garant et prévient l'UPMM de tout changement de programme impactant cette réservation.

Shop UPMM-UIMLA

Comme expliqué il y a un instant, un sondage vient de paraître via lequel nous vous demandons, entre autres, votre intérêt pour l'achat de pièces d'équipement.

Notre partenaire, les magasins Lecomte, est candidat avec l'UPMM à la mise à disposition pour nos membres, stagiaires, fan club d'un T-Shirt flanqué des deux logo's.

D'autres fournisseurs sont aussi prêts à nous fournir ce dont nous rêvons !

Il vous est donc demandé de signaler votre intérêt pour l'achat d'un T-Shirt et/ou autre veste sans manche, doudoune, GTex...

Nous avons toujours en stock quelques Buffs, memento UIAA, autocollants UPMM classiques et en vinyl pour voiture, badges UIMLA,... >>> POC : Alain pour le moment.
Liste du matériel en annexe B.

En cette fin de partie officielle de l'Assemblée Générale, nous voudrions donner la parole à nos membres présents. Que cette partie soit la plus prolifique possible !

En guise d'ouverture des débats, nous voudrions rappeler comme chaque année notre volonté d'aider à la réalisation d'une de vos journées « escalade » ou « spéléo, canyoning... »

A l'instar des journées retrouvailles en famille qui rassemblent surtout des Moniteurs en rando, le CA UPMM est prêt à jouer le support logistique pour une journée escalade ou autre avec famille près d'un site de votre choix. A côté de vos idées d'activités sportives du jour, nous pourrions nous charger de l'intendance ou d'une activité famille douce genre rando avec les ânes.

La perche est ainsi lancée vers nos amis Moniteurs sportifs en escalade, alpinisme ou autre discipline d'ailleurs ! Up to you !



Prochaine journée Retrouvailles Moniteurs et familles le dimanche 23 octobre 2022.

L'occasion de se retrouver pour une journée famille Nature et d'y féliciter nos nouveaux moniteurs du cru 2022 ! **Save the Date !**

Le tour de table fort instructif et riche en points de vue constructifs permet de compléter ces paragraphes et souligne les points suivants :

- Comme par le passé, le besoin existe de souligner les avantages de s'affilier à l'UPMM auprès des disciplines Escalade, Alpinisme du CAB. Contact sera pris par les titulaires rando auprès d'Ysaline, responsable Formation CAB et le titulaire Escalade Yann Le François afin d'insérer une heure d'info sur l'UPMM dans les monographies de cours Esca. Nous insisterons auprès d'eux aussi pour les inviter avec leurs stagiaires/moniteurs à la journée Retrouvailles du 23 Oct 22.
- Dans le même ordre d'idée, l'UPMM prendra contact avec la Fédération de ski pour leur expliquer notre existence et nos possibilités d'assurance RC Pro.
- Ne pas craindre de déployer nos banderoles et autre Beach-Flag UPMM lors des randos de quartier, Points verts Adeps auxquels vous seriez associés à l'organisation. Des flyers Pub UPMM sont distribués en cours d'AG pour être disséminés urbi et orbi. Stock disponible via contact@upmm.be
- Contact sera repris avec François Burtthey, responsable des recyclages AMM français que nous avons rencontré à Prémanon en décembre dernier pour lui redemander la liste promise des différentes impositions nationales d'accès au territoire spécifique Montagne dans les pays limitrophes. Pareille demande pour tous les pays « UIMLA » sera faite par nos délégués à l'AG UIMLA de novembre prochain.

L'AG se termine à 2130 Hr, verre de l'amitié et petit repas à la cafétéria Adeps sont offerts par l'UPMM aux membres présents.

| | |
|---|--|
|  |  |
|---|--|

Pol Gillet
Secrétaire

Alain Dantinne
Président

UPMM – Rapport du trésorier

CA 2022 du 2022 02 04

Assemblée générale 2022 du 2022 03 11

L'année comptable 2021 est particulière, dans la mesure où, tant le volume d'opérations (627 enregistrements) que les sommes enregistrées, compte tenu des transferts (64.154,60€ à l'entrée, 82.167,35€ à la sortie) triplent les mouvements enregistrés précédemment.

Causes essentielles : les opérations, les produits et charges générés par les formations : affiliation des stagiaires, minerval, logements, locaux, indemnités et frais de transport de l'encadrement, matériel, repas et, non des moindres, les transferts de 2020 pour cause de reports par suite du Covid.

Le nombre de membres cotisants enregistrés atteint également un record, soit 103...dont :

- 7 administrateurs
- 56 membres (67 en 2020)
- 2 stagiaires
- 15 stagiaires formation Educ
- 23 stagiaires formation Init

Total des cotisations 2021 perçues : 11.830,00€ desquelles il faut déduire les primes d'assurance rc individuelles, soit 7.267,68€ et 760,00 pour charges UIMLA (assemblée générale UIMLA 2021 exceptionnellement virtuelle), soit un solde de 3.802,32€ pour couvrir les frais de fonctionnement, de promotion et d'investissement.

En évaluation des perspectives 2022, à nombre de membres égal :

- Cotisations attendues
 - 9 administrateurs : 560,00€
 - 50 membres : 7.000,00€
- Charges imputables au nombre de membres :
 - Assurance rc 4.163,04€
 - UIMLA cotisation et participation ag 2.590,00€
- Soit un solde disponible de 800€
pour couvrir les frais de fonctionnement, de promotion et autre investissement à usage des membres.

Incidemment...si le trésorier peut tenir la comptabilité d'une association, il est aussi responsable de la politique financière, du respect des décisions de l'assemblée générale relatives au budget, de l'utilité des dépenses...et veille à ce que les actes posés ne mettent pas en péril le patrimoine par défaut, non-respect ou transgression de la législation et des normes...ce qui nécessite parfois des recherches et suscite des discussions entre membres du CA.

C'est ainsi que des remarques ont été adressées relativement à l'assurabilité des membres, des stagiaires et des intervenants, leur conventionnement, la légalité du contenu des publications, la fiscalité de l'asbl et des intervenants, les charges des formations, de leur coût « carbone », du suivi budgétaire.

Il s'en est notamment suivi une réduction des prestations des chargés de cours en diminution des déficits relatifs aux formations.

Le solde des recettes et charges des formations en cours commencées dès 2020, a été présenté et accepté par le trésorier du CAB lors des négociations sur leur prise en charge par la Fédération.

Ce versement de 12.192,22€ (dettes diverses) sera complété par le CAB par un prélèvement sur les dotations attribuées par l'Adeps, ce dont l'UPMM ne peut bénéficier.

Comptabilité Banque

Compte bancaire

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Report solde banque du 20211231 | 40.802,40 |
| Entrées | 64.154,60 |
| Sorties | 82.617,35 |
| Solde banque au 20211231 | 22.339,65 |

Résultat « Banque »

Comptabilité Caisse

Caisse

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Report solde caisse du 2021 12 31 | 95,00 |
| Vente | 10,00 |
| Solde caisse au 2021 12 31 | 105,00 |

| UPMM - ASBL reconnue comme Union Professionnelle | | | | | |
|--|--|-------------------|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Amortissements 2021 | | | | | |
| Actif | | | | | |
| | Actif immobilisé 2020 (après amortissement) | Acquisitions 2021 | % amortissement annuel | amortissement annuel | Actif immobilisé 2021 |
| 21 | | | | | |
| | Site actif UPMM | 1.479,53 | 33% | 488,24 | 991,29 |
| 22 | | | | | |
| | Matériel administration | 0,00 | 33% | | 0,00 |
| | Matériel identification | 921,60 | 50% | 460,80 | 460,80 |
| | Matériel technique | 1.038,63 | 33% | 342,75 | 695,88 |
| | Matériel formations | 41,50 | 50% | 20,75 | 20,75 |
| | | | | | 2.168,72 |
| | Acquisitions 2021 | | | | |
| | Matériel technique | 0,00 | 33% | 0,00 | 0,00 |
| | Matériel administration | 29,99 | 33% | 0,00 | 29,99 |
| | Matériel formations | 120,00 | 50% | 0,00 | 120,00 |
| | Matériel promotionnel membres | 0,00 | 33% | 0,00 | 0,00 |
| | | | | | 149,99 |
| | | 3.481,26 | 149,99 | 1.312,54 | 2.318,71 |

| UPMM - ASBL reconnue comme Union Professionnelle | | | | | |
|--|--------------------------------------|------------------|-----------|---------------------------------|------------------|
| Compte de résultats 01 01 2021 / 31 12 2021 | | | | | |
| Charges | | Produits | | | |
| 60 | | | 70 | | |
| | Achats /Matériel promotionnel | 0,00 | | Cotisations perçues en 2021 | 8.890,00 |
| | Assurances Rc membres | 4.533,54 | | Cotisations perçues en 2020 | 3.010,00 |
| 61 | | | 74 | | |
| | Assemblée générale | 0,00 | | Formations perçues en 2021 | 23.590,00 |
| | Conseil d'administration | 317,50 | | Formations perçues en 2020 | 21.520,00 |
| | Formations membres | 43.353,38 | | Matériel promotionnel | 196,00 |
| | Charges 2020 rapportées 2021 | | 490,15 | | |
| | Charges 2021 | | 42.863,23 | | |
| | Gestion UPMM | 1.982,85 | | Location matériel | 0,00 |
| | Promotion UPMM | 108,78 | | Vente matériel d'identification | 0,00 |
| | UIMLA | 760,00 | | Vente matériel technique | 280,00 |
| 63 | | | | | |
| | Amortissements | | | | |
| | | 1.312,54 | | | |
| 65 | | | | | |
| | Frais financiers | 123,00 | | | |
| 68 | | | | | |
| | Provision TVA | 0,00 | | | |
| | Bénéfice relatif à l'exercice | 6.306,95 | | | |
| | Total charges | 57.486,00 | | Total produits | 57.486,00 |

| Bilan 2021 | | | |
|-------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|--|
| Actif | | Passif | |
| Actif immobilisé | | Capitaux propres | |
| 21 | Site actif UPMM 991,29 | 10 | Fonds associatifs 19.394,66 |
| 22 | Matériel administration 29,99 | Dettes | |
| | Matériel identification 460,80 | 48 | Dettes diverses 0,00 |
| | Matériel technique 695,88 | | Ass Rc ArenaARENA (régularisation 2021) 4.568,70 |
| | Matériel formations 140,75 | | (103*70,56) -(3*899,66) |
| Actif circulant | | Versements anticipés | |
| 49 | Avance sur prime rc Arena 2021 0,00 | 49 | Cotisations 2022 perçues en 2021 800,00 |
| 55 | Compte courant banque 22.339,65 | | |
| 57 | Caisse 105,00 | | |
| | 24.763,36 | | 24.763,36 |

| UPMM 2022 - Compta - Projet de budget | | | | | | | |
|---------------------------------------|------------------------|-----------|----------|----------------------------------|---------------------|-----------|------------------|
| Cotisations | Situation date du jour | | | 2022.03.10 | Estimation fin 2022 | | |
| | Administrateurs | 70,00 | 9 | 740,00 | | 70 | 9 |
| Membres | 140,00 | 37 | 5.180,00 | | 140 | 50 | 7.000,00 |
| Membre réduit | 70,00 | 1 | 70,00 | | 70 | 1 | 70,00 |
| Stagiaires | 0,00 | 0 | 0,00 | | 0 | 0 | 0,00 |
| Total cotisations | | 47 | | 5.990,00 | | 60 | 7.810,00 |
| Charge ass. Rc Membres | 70,56 | 47 | 3.316,32 | | 70,56 | 60 | 4.233,60 |
| Charge Ass. Rc Asbl | | | 145,00 | | | | 145,00 |
| Charge UIMLA | | | 2.590,00 | | | | 2.590,00 |
| Charge Want | | | 100,00 | | | | 100,00 |
| Charge Administrateurs | 350,00 | 4 | 1.400,00 | | 350,00 | 4 | 1.400,00 |
| Total charges fixes | | | | 7.406,32 | | | 8.468,60 |
| Frais postaux | | | 100,00 | | | | 100,00 |
| Consommables | | | 50,00 | | | | 50,00 |
| Frais réunions CA / AG | | | 600,00 | | | | 600,00 |
| Internet | | | 110,00 | | | | 110,00 |
| Total autres charges | | | | 860,00 | | | 860,00 |
| | | | | -2.276,32 | | | -1.518,60 |
| | | | | Charges Administrateurs / membre | | | 23,33 |
| | | | | Charges UIMLA / membre | | | 43,17 |
| | | | | Charges Rc membre /membre | | | 70,56 |
| | | | | Charges fixes + autres / membre | | | 18,42 |
| | | | | Total charges / membre | | | 155,48 |



Etat du stock UPMM en ce 13 mars 2022

| Provenance | Article | Quantité | Prix |
|------------|---|---------------------|--------|
| UIAA | Mémento Montagne été | 40 | 10 EUR |
| UPMM | Écusson tissu UPMM New | 100 + 40 | 02 EUR |
| | Écusson tissu UPMM Spéléo | 03 | |
| | Écusson tissu UPMM Canyoning | 03 | |
| | Écusson tissu UPMM AEM | 02 | |
| | Écusson tissu UPMM GHM | 03 | |
| | Écusson tissu UPMM Esca | 03 | |
| | Écusson tissu UPMM doré | 03 | |
| | Ancienne carte plastique de membre | 27 | |
| | Autocollant UPMM New 08mm | 33 | |
| | Autocollant UPMM New 04mm | 28 | |
| | Autocollant UPMM New en rouleaux > 08mm | 03 rouleaux > 200 ? | |
| | Autocollant UPMM New Vinyl pour carrosserie Auto 08mm | 28 | |
| | T-Shirt Noir XXL | 02 | |
| | T-Shirt Gris XXL | 02 | |
| | Veste s/manche UPMM AEM Femme (L) | 01 | 50 EUR |
| UIMLA | Buff UIMLA | 50 | 15 EUR |
| | Écusson UIMLA tissu autocollant à repasser | 04 | 02 EUR |
| | Écusson tissu UIMLA | 44 | 02 EUR |
| | Écusson caoutchouc 5mm | 25 | 02 EUR |
| | Magnet UIMLA souple | 02 | 02 EUR |
| | Autocollant UIMLA 05mm | 15 | |
| | Autocollant UIMLA 07mm | 100 | |